AR Prefecture
082-218200558-20260811-D2026_46-DE
Reçu le 13/08/2026

Département de l'ARN ETGARONNE
Arrondissement de CASTELSARRASIN
Canton de BEAUMONT DE LOMAGNE
Commune de ESPARSAC
82500 ESPARSAC
TEL : 05.63.02.40.02

SEANCE DU

11 AOUT 2026

VOTES

Membres en exercice	11
Quorum	6
Loi 2020-1379 du 14/11/2020	
Présents	7
Suffrages exprimés	9
Pour	9
Contre	0
Abstentions	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et six, les onze aouts à vingt heures et trente minutes , le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David GIRON.

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 4 aout 2026

ETAIENT PRESENTS : Mesdames SALVADORI Marine et SOLDANO Catherine, et Messieurs GARCIA Jean-Denis, Messieurs GALVANI Michel , GOMEZ Philippe, GIRON David, GUIRBAL Jean-Paul
ETAIENT ABSENTS : Mesdames DUBOIS Jennifer, DELAYEN Laurence , LEROUX Aurélie Et M. Benoit TISSOT
PROCURATION :
Aurélie LEROUX donne procuration à Marine SALVADORI
Laurence DELAYEN donne procuration à David GIRON

DELIB2026_46: Délibération concernant les exhumations administratives du cimetière d'ESPARSAC

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'un devis a été établi pour les exhumations administratives à faire dans le cimetière d'ESPARSAC pour 6 reprises de concessions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DÉCIDE :

1. D'approuver le devis de la **Société Marbrerie Damien Cecchin** sise à 10 rue Gambetta 32120 Mauvezin, pour un montant de **1 800.00€ TTC.**
2. D'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis, la commande et tous les documents nécessaires à la bonne exécution de ces opérations.
3. De charger Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme
Le Maire
D.GIRON

MAIRIE DE ESPARSAC (Tarn-et-Garonne)

Au registre sont les signatures,
Ainsi fait et délibéré,
le jour, mois et an ci -dessus

Mise en ligne le : 15/11/2026 14:34 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : David GIRON, Maire
https://www.intramuros.org/esparsac/documents_administratifs/87402

AR Prefecture
082-218200558-20260811-D2026_46-DE
Reçu le 13/08/2026

Marbrerie Damien Cecchin
10 Rue Gambetta
32120 Mauvezin
Tél : 07.81.72.65.01
Email : mdc32120@gmail.com
Habilitation : 2023-32-149

Devis DMD00051

Dossier suivi par : CECCHIN Célina
En date du : 15/04/2026
Dossier n° : DM000043
Portable du client :
Email du client :

MAIRIE D'ESPARSAC
15 Rue Claude Nabonne
82500 Esparsac

Désignation	TVA	Qté	PU TTC	Total HT	Total TTC
Cimetière d'Esparsac - reprise administrative de concessions					
Exhumation administratives Compris : - creusement, sac à ossements, mise à l'ossuaire, mise à jour du registre des reprises administratives	2	6	300,00 €	1 500,00 €	1 800,00 €

Code TVA	TVA	Base TVA	Mont TVA	Total
2	20 %	1 500,00 €	300,00 €	1 800,00 €
		1 500,00 €	**300,00 €**	**1 800,00 €**

TOTAL HT : 1 500,00 €
TOTAL TTC : 1 800,00 €
dont TVA : 300,00 €

(#) Sous réserve d'encaissement.

Le règlement est à effectuer, dès réception, à l'ordre de Marbrerie Damien Cecchin ou par virement bancaire :

IBAN : FR7616906001808705480767622 - BIC : AGRIFRPP869
En outre, une pénalité forfaitaire de 40 euros sera due au titre des frais de recouvrement (décret 2012-1115 du 2 octobre 2012)

Devis fait le 15/04/2026.
Ce devis est valable 30 jours à compter de sa date d'émission, hors tiers.

Je soussigné(e) MAIRIE D'ESPARSAC .
Après avoir pris connaissance du devis n° DMD00051 d'un montant de 1 800,00 €, déclare l'approuver en totalité et m'engage à en payer le montant sans division ni réserve (selon tarif en vigueur).

Le 15/04/2026 à Mauvezin

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé, bon pour acceptation".

Mise en ligne le : 15/11/2026 14:34 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : David GIRON, Maire
https://www.intramuros.org/esparsac/documents_administratifs/87402